

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

RÉFÉRENT SPORT EN ESMS

Evaluer et construire un projet « sport santé » en établissement médico-social.

Mise à jour : 28 mars 2024



DATE

04 et 05/07/2024
et 10/09/2024



DURÉE

21 h en centre de formation
35 h en situation de travail



LIEU

Lyon (69)



FORMATEUR/TRICE

Conseiller Technique Fédéral
Sport Santé



COÛT

450 €/stagiaire

La loi du 2 mars 2022 « visant à démocratiser le sport » a notamment comme effet d'imposer à tous les Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) de désigner un « référent » dont la fonction a été précisée par le Décret n° 2023-621 du 17 juillet 2023. La loi a pour objectif de développer la pratique sportive pour le plus grand nombre et prendre en compte les activités physiques et sportives comme un outil majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur inclusion et leur santé.

Le Correspondant « *Activité physique, santé et bien-être* » vise à permettre aux professionnels d'ESMS d'accéder aux compétences nécessaires pour répondre à ces nouvelles missions spécifiques, notamment en s'appuyant sur le programme « Bouger avec le Sport Adapté » proposé par la Fédération Française du Sport Adapté.



PRÉ-REQUIS / PUBLIC CIBLE

- ▶ Être titulaire ou en formation pour acquérir un diplôme du secteur médico-social (AES, DE ME ou DE ES)
- ▶ Être salarié d'une structure médico-sociale accueillant un public relevant de la Fédération Française du Sport Adapté
- ▶ Avoir un lieu d'alternance (*structure employeur*) permettant de mettre en place une alternance sur la thématique du Sport Santé.
- ▶ Titulaire d'une Licence FF Sport Adapté (*au démarrage de la formation*)

OBJECTIFS

- ▶ Être capable de mettre en place et interpréter une évaluation « Sport Santé » pertinente et adapté, pour identifier les besoins spécifiques en fonction des profils accueillis dans ma structure ;
- ▶ Être capable d'identifier et de se positionner dans le réseau « Sport Santé » afin de mobiliser les ressources nécessaires à la réussite du projet ;
- ▶ Être capable de proposer un projet assurant la sécurité des personnes lors de leur pratique.

CONTENUS

- ▶ Définitions clefs (activité physique, sédentarité, inactivités, APAS, Santé, ...)
- ▶ Aspects réglementaires et législatifs ;
- ▶ Types d'évaluations de l'activité physique et retours auprès des bénéficiaires, des prescripteurs et de la structure ;
- ▶ Le réseau spécifique : partenaires locaux, maisons sport-santé, MDPH, ARS, FFSA, ..
- ▶ Le projet Sport Santé : implication de l'équipe pluridisciplinaire, lien avec le projet établissement, moyens et ressources ;
- ▶ L'encadrement des Activités Physiques et Sportives : prérogatives professionnelles, accompagnement spécifique, sécurisation de la pratique.

EVALUATION/CERTIFICATION

- ▶ L'évaluation des apprentissages et compétences acquises se réalise au fur et à mesure des séquences par, la mise en place de questionnaire, la production de travaux écrits, retraçant la mise en situation lors de l'alternance.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

RÉFÉRENT SPORT EN ESMS

Evaluer et construire un projet « sport santé » en établissement médico-social.

Mise à jour : 28 mars 2024

CURSUS DE FORMATION

- Formation modulaire d'une durée de 21 heures, en 2 regroupements entrecoupés par un stage en situation de 35 heures, validée par une présentation du projet Sport Santé en lien avec son lieu de stage.



FINANCEMENT

- La formation n'est pas inscrite au répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) et ne permet pas de mobiliser les fonds du compte personnel de formation (CPF).

Vous pouvez néanmoins bénéficier de financement professionnel :

- dans le cadre du plan de formation continu de votre employeur ;
- en effectuant une demande de prise en charge auprès de votre OPCO (ex : OPCO Santé pour la branche du médico-social ou AFDAS pour la branche du Sport).

POSITIONNEMENT

- Une fois votre préinscription effectuée nous procéderons à un entretien de positionnement nous permettant de confirmer pertinence de la formation en réponse à vos attentes et besoins



INSCRIPTIONS > avant le 15/06/2024

Pour vous inscrire à cette formation, remplir le questionnaire en :

- Cliquant sur le lien suivant : <https://forms.office.com/e/XBSSgNSrUB>
- ou scannant le QR Code ci-contre, avec votre téléphone ou tablette :



Pour vous inscrire, merci de retourner la fiche d'inscription jointe.

Pour avoir plus d'informations, contactez **Fanny RAMPON** :

✉ f.rampon@sportadapte-aura.fr

☎ 06 51 32 51 97

🌐 www.formation.sportadapte-aura.fr